



Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 46

Mars | 2018

Editorial



Les Brandons ont chassé l'hiver, place au printemps!

Notre Abbatale a laissé le cyan et le magenta et nous dévoile maintenant sa robe blanche.

Le printemps 2018 c'est tout d'abord pour moi, 18 mois d'activité intense au sein de la Municipalité. Un plaisir d'être au service de la population payernoise et de contribuer aux grands défis de l'urbanisme et des nombreux projets immobiliers qui fleurissent notre ville.

Juin : début des travaux des Places du Marché et du Tribunal qui seront pavées et aménagées afin de mettre en valeur notre Abbatale et son patrimoine. Les fontaines et les statues du Banneret et du Serrurier seront restaurées.

La Place du Marché pourra alors accueillir le Marché hebdomadaire, le Red Pigs ainsi que diverses animations.

La première phase du quartier des Rives de la Broye arrive à son terme, les aménagements extérieurs, une place de jeux ainsi qu'une passerelle verront le jour cette année encore.

De nombreux chantiers fleurissent dans notre cité. La Municipalité attache une grande importance à rendre notre ville harmonieuse et agréable à vivre!

Un grand merci à tout le personnel communal pour son engagement.

Profitez du retour du printemps pour admirer les massifs fleuris que nos jardiniers réalisent à chaque saison!

Bonnes fêtes de Pâques et bon printemps à tous!

André BERSIER, municipal

Joyeuses Pâques !



LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette Edition

- 2 Les informations Municipales**
 - ◇ Communication des décisions municipales
 - ◇ Personnel communal
- 4 Les informations Municipales**
 - ◇ Préavis de l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et environs (ASIPE)
- 5 Le Portrait**
 - ◇ Un collaborateur se présente
 - ◇ Présentation d'une société locale
- 8 Les Petites annonces**
 - ◇ Fédération de Tir de la Broye
 - ◇ Payerne accueille la fête régionale des garçons lutteurs les 28 et 29 avril prochain.
 - ◇ Special Olympics Run - Payerne
- 12 Les Actualités**
 - ◇ Chasse au trésor
 - ◇ Réception des 18 ans
 - ◇ Site de l'Abbatiale de Payerne
- 14 Les avis officiels**
 - ◇ Information sur votre eau de consommation
- 16 Le Calendrier**
 - ◇ Chantiers et informations de saison
 - ◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :

Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :

M. Stéphane Wicht

Contact :

e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :

A. Hochuli, rédactrice
J. Micco, rédacteur
J. Mora, rédacteur
F. Leuthold, impression
C. Besson, graphisme et mise en page

Parution :

4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Communication des décisions municipales

Préavis adoptés par la

Municipalité en 2018

Préavis n° 01/2018 : Assainissement du Bâtiment des Services d'Exploitation (BSE) - étape 2

Suite à l'acquisition en 1998 de la halle industrielle, sise à la route de Grandcour 69, parcelle RF n° 2150 (préavis n° 14/1998), des travaux pour la mise aux normes du bâtiment (ECA, salubrité, Loi sur le travail, sécurité, etc.) ont été réalisés pour un montant de Fr. 2'311'000.— (préavis n° 14/1999 et n° 06/2004). (...)

L'objectif de ce préavis est la réalisation de la 2^e étape de rénovation de l'enveloppe du bâtiment et du réaménagement des locaux administratifs. Il s'agit de l'isolation des façades et la pose d'un nouveau bardage des façades ainsi que du remplacement des fenêtres de l'aile Sud conformément au concept de rénovation appliqué lors de la 1^{ère} étape de rénovation en 2014. (...)

Un réaménagement des locaux administratifs au rez-de-chaussée est prévu pour répondre aux besoins croissants d'espace administratif. Cette redistribution permet la création d'un bureau supplémentaire et d'une salle de réunion qui fait actuellement défaut dans le bâtiment.

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la 2^e étape des travaux d'assainissement du bâtiment des services d'exploitation (BSE) selon descriptif pour un montant total TTC de Fr. 1'500'000.—

Préavis n° 02/2018 : Réfection d'un tronçon routier de la route de Morens - Accès Z.I. Champ Aubert – giratoire de Neypra

Dans le cadre du préavis n° 22/2011 « Vente et achats de terrains industriels En Champ Aubert et Vuaz Vauchy », il a été procédé à des travaux d'équipements dont, notamment, la réfection de la route de Morens sise entre le

nouvel accès à cette zone commerciale et le giratoire de Champ Aubert. Ces travaux ont été réalisés en 2016 par la pose de bordures et un nouveau revêtement bitumeux. (...)

Dans le cadre du préavis n° 11/2015 « Demande de crédit complémentaire d'aménagement pour l'accueil des entreprises sur Aéroport I et II », il a été procédé en 2017 à des travaux d'assainissement de la route de Morens soit entre le giratoire de Neypra et l'accès à Aéroport I. (...)

Le projet prévoit d'assainir complètement le coffre et le revêtement actuels en modifiant également la géométrie de cette route afin de pouvoir récolter les eaux de pluie (dévers unique de 3 %).

Il est aussi prévu d'aménager un cheminement piétonnier le long de la route de Morens de manière à relier le trottoir existant de Champ Aubert au cheminement piétonnier qui va jusqu'à Aéroport I.

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'adopter le projet de réfection et d'aménagement du tronçon de la route de Morens sis entre l'accès Z.I. Champ Aubert et le giratoire de Neypra, de lui d'accorder un crédit de Fr. 325'000.— (TTC) et d'autoriser la réalisation des travaux tels que décrits.

Préavis n° 03/2018 : Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie de la place de la Concorde et de la rue du Temple.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite le Conseil communal pour une demande de crédit concernant le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie de la place de la Concorde et de la rue du Temple. Cette place et cette rue devront permettre le passage de la nouvelle ligne de bus urbaine (...)

Le projet consiste à remplacer la conduite existante par une nouvelle conduite de diamètre 150 mm, située sur la voie de circulation du côté Préalpes, entre la rue du Collège et la rue du Temple (...)

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal de l'autoriser à remplacer la conduite d'eau potable et de défense incendie de la place de la Concorde et de la rue du Temple pour un montant de Fr. 430'000.— (TTC), montant dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA, ainsi que la subvention attendue de l'ECA.

Préavis n° 04/2018 : Déplacement et restauration des fontaines de la Place du Marché et des statues des Bannerets

Par le présent préavis, la Municipalité de Payerne sollicite le Conseil Communal pour l'octroi d'un crédit en vue de travaux de restauration des statues des bannerets et de déplacement de 2 fontaines, surmontées de statues du XVI^e siècle, sises à proximité de l'Abbatiale. (...)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser l'investissement et les travaux de déplacement et de restauration des fontaines et des statues des Bannerets de la Place du Marché et de l'autoriser à financer le montant de Fr. 416'500.— par les fonds disponibles en trésorerie ou alors, si ces derniers ne devaient pas être suffisants, de recourir à l'emprunt autorisé dans le cadre du plafond d'endettement.

Sur le montant total des travaux (Fr. 416'500.—) seuls Fr. 71'000.— sont dévolus au déplacement des fontaines. Il s'agit de Fr. 29'000.— pour la fontaine des Serruriers et de Fr. 42'000.— pour la fontaine du Banneret. Le déplacement de cette dernière est souhaité par les services cantonaux et la Confédération.

Préavis n° 05/2018 : 3^e étape de rénovation du Centre sportif de la Promenade, Travaux intérieurs

Le Centre sportif de la Promenade, construit en 1973, fait partie du Groupe scolaire de la Promenade. Ce bâtiment est composé d'une piscine intérieure, de deux salles multisports, d'une salle de rythmique (polyvalente) et de vestiaires. La rénovation du centre sportif de la Promenade entreprise en 2015 arrivera à son terme par la 3^e étape de rénovation planifiée sur trois ans à chaque fois entre juin et août et qui, à son achèvement, aura permis une remise à niveau technique et énergétique du bâtiment. (...)

Il s'agit de poursuivre la mise en conformité ECA et BPA du bâtiment, la mise en conformité OIBT des installations électriques, le remplacement des équipements sanitaires et de ventilation usés et en fin de vie. Il est également prévu de rénover les revêtements de sol des salles de sport et de la salle polyvalente.

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser l'investissement et les travaux pour la 3^e étape de travaux du Centre sportif de la Promenade pour un montant de Fr. 2'600'000.— (TTC).

Les préavis complets peuvent être consultés sur www.payerne.ch

Ligne de bus urbaine

En décembre 2017, la ligne de bus urbaine n'a pu être mise en activité comme annoncé dans les communications du 5 septembre et du 6 octobre 2017. Il était prévu de déplacer cette mise en service au début de l'automne 2018.

Au printemps 2018, des travaux de remplacement de la conduite d'eau à la rue du Temple et la réfection totale de la Place de la Concorde doivent avoir lieu. La coordination de ces travaux ainsi que l'occupation de la place de la Concorde pour les manifestations obligent la Municipalité à repousser l'inauguration et la mise en exploitation à décembre 2018, au changement d'horaire.

L'inauguration de cette 1^{ère} ligne de bus urbaine en décembre permettra de terminer les travaux et de mettre en application le nouveau plan de stationnement sans perturber l'exploitation de cette ligne.

Personnel communal

Engagements

- Mme Gaëlle Chardonnens, engagée du 01.03 au 30.06.2018 en qualité de collaboratrice au Service à la population
- Mme Indire Podvorica Xhemalji, engagée au 1^{er} mars en qualité d'agente de nettoyage auxiliaire.
- M. Zeljko Scocibusic, engagé au 1^{er} mars en qualité d'agent de nettoyage auxiliaire.
- M. Vebija Cheloski, engagé au 1^{er} mai en qualité de collaborateur d'exploitation au secteur Assainissement.
- Mme Marine Chatelanat, engagée du 01.07.2018 au 31.08.2019 en qualité de collaboratrice administrative au greffe municipal
- M. Tedros Rezene, prolongation de son engagement temporaire au secteur Entretien du domaine public jusqu'au 31.10.2018

Départs

- Mme Regina Gaspar Marques, départ au 31 janvier 2018



LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Préavis de l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et environs (ASIPE)



ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE PAYERNE ET ENVIRONS

Préavis 01/2018 - Crédit complémentaire au budget 2018 pour la mise en place d'un pavillon scolaire provisoire pour l'établissement primaire aux Rammes à Payerne.

Par ce préavis, le Comité de Direction de l'ASIPE demande au Conseil intercommunal de l'association un crédit permettant la mise en place d'un bâtiment scolaire provisoire (modulaires) sur le site des Rammes à Payerne. Ce bâtiment serait mis en fonction en août 2018 en attendant la construction du bâtiment définitif prévu selon le plan de développement en cours de validation par la DGEO.

Avec l'introduction de la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire) depuis août de 2013, l'on constate une croissance forte pour les classes du primaire (1 à 8H). A la rentrée scolaire 2017-2018, plusieurs nouvelles classes ont été ouvertes, notamment à la DLT et à Vers-chez-Perrin. Aujourd'hui plus aucune surface ne peut être aménagée en salle de classes. L'automne dernier l'Etablissement primaire de Payerne et environs a annoncé à l'ASIPE le besoin de cinq classes supplémentaires. Ceci pour plusieurs raisons :

- La commune de Payerne dans le cadre de la création du musée de l'Abbatiale va récupérer deux classes du collège du Château pour son projet ;

- Les classes de dégagement de DLT qui sont utilisées en salles de classes depuis la rentrée

dernière (situation transitoire) doivent

revenir à leur utilisation de base ;

- Augmentation du nombre d'élèves.

Il a été décidé d'augmenter le nombre de classes dans la zone des Rammes avec une construction provisoire qui sera démantelée lorsque le nouveau collège sera terminé.

L'étude préalable a permis de conclure que l'achat de ce pavillon modulaire est moins cher que de le louer dès une durée de trois ans. L'achat de ces modulaires a plusieurs avantages significatifs ne serait ce que par la souplesse en cas de retard dans la future construction, la possibilité d'utiliser ces six classes pour effectuer des rénovations dans d'autres bâtiments scolaires, être utilisés à d'autres fins, sachant que leur durée de vie maximale étant d'une trentaine d'années ou tout simplement revendus. (...)

Les différentes contraintes liées à l'emplacement de ce bâtiment nécessitent le démontage de la place de jeu. Des solutions sont en cours d'étude pour la déplacer et la laisser à disposition pour les enfants durant la période d'utilisation de la surface. (...)

Cette augmentation du nombre d'élèves et l'utilisation sur du long terme de cette zone à des fins scolaires amènent la commune de Payerne à préparer en parallèle un nouvel aménagement de la circulation des bus scolaires, de places de parc, un dépôt minute et de la sécurisation du passage à piétons afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers. Des travaux dans ce sens pourraient avoir lieu simultanément. Le montant des travaux est de Fr. 990'000.-

Préavis 02/2018 – Révision des statuts de l'ASIPE

Les statuts de l'ASIPE sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001.

Depuis, de nombreuses bases légales supérieures comme la Constitution vaudoise (révisée en 2002), la Loi sur les communes (révisée en 2013) ou encore la Loi sur l'enseignement obligatoire (du 7 juin 2011), ont comme répercussions que ceux-ci ne sont plus conformes au droit cantonal. (...)

Le projet de statuts qui est soumis au Conseil intercommunal de l'ASIPE est basé sur les statuts types proposés par le Service des communes du Canton de Vaud. Des modifications ont été apportées, tout particulièrement en y rajoutant la prestation d'accueil parascolaire que l'ASIPE organise depuis août 2015 ainsi que l'augmentation du plafond d'endettement à Fr. 40'000'000 pour permettre les futures constructions scolaires nécessaires. (...)

Ce projet de statuts a été validé par le service juridique de l'Etat de Vaud et a été mis en consultation auprès des Conseils communaux / généraux des communes de l'ASIPE. Le Comité de Direction a retenu la plupart des remarques faites dans le projet final des statuts. (...)

Une fois ces statuts validés par le Conseil intercommunal, ils seront à approuver par chaque Conseil communal / général dans leur séance du mois de juin.

Les préavis au complet peuvent être consultés sur le site internet de l'ASIPE à l'adresse suivante: www.asipe-broye.ch

JM

LE PORTRAIT

Un collaborateur se présente

Portrait de Florent Jeannin

Horticulteur-paysagiste, passionné par son travail

Florent est né le 9 août 1991 à Payerne. Il a suivi ses écoles à Payerne jusqu'au secondaire. Entre 2008 et 2011, il a fait son apprentissage d'horticulteur-paysagiste à la commune de Payerne.

Florent est ensuite parti chez Krattinger à Lentigny pour se perfectionner en effectuant un second CFC de paysagiste, en deux ans cette fois. Il a pu faire cette nouvelle formation en deux ans, car, ayant obtenu un CFC d'horticulteur, il avait déjà acquis de solides bases pour sa seconde formation. Entre 2013 et 2016, Florent a travaillé chez un paysagiste privé, M. Alain Dutoit, à Promasens, et a dans le même temps effectué son école de recrue.

Depuis juin 2016, Florent est de retour aux Parcs et Promenades au sein de notre commune. Son travail, très varié, consiste à entretenir les espaces verts communaux, tondre les pelouses, tailler les haies et arbustes, entretenir les différents massifs, entretien aussi du cimetière, décorer les

ronds-points. Le travail est distribué le matin par le chef de secteur, ensuite de quoi chacun est responsable de s'acquitter de ses tâches. Le travail change chaque jour, et cette variété plaît beaucoup à Florent.

Il a toujours exercé ce métier qui est une passion pour lui. Son poste à la commune lui convient très bien. Le contact avec les autres, le côté créatif, le travail en extérieur, sont des points importants pour lui. Florent garde un excellent souvenir de la création du rond-point des vignes, travaux qui ont été faits par temps de canicule et dont le résultat final le rend fier de son travail. **AH**



Florent sur son lieu de travail



Passeport-Vacances de Payerne et environs

En 2018, le passeport aura lieu aux dates suivantes :

du 9 au 14 juillet et du 6 au 11 août

Comme l'année dernière, les inscriptions se feront en ligne :

1. Inscription par internet du 23 avril au 8 mai sur le site du passeport :

www.passvacpayerne.ch

2. Achat du programme définitif le 6 juin de 18h à 19h30 à la salle de paroisse catholique de Payerne (2ème vente le 8 juin de 10h à 11h au local)

Toute l'équipe sera à votre disposition pour les questions ou remarques sur le natel du passeport (079 254 86 04) ou par mail (info@passvacpayerne.ch) dès le 23 avril.

Nous nous réjouissons de partager ces deux semaines avec vos enfants.

LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

L'ensemble des cadets

L'ensemble des Cadets de Payerne, créé en 2012, est le résultat de la réunification des ensembles d'élèves des deux sociétés de musique de la ville de Payerne, L'Union Instrumentale et L'Avenir.

L'ensemble est composé de jeunes âgés de 10 à 18 ans. Sous la direction d'un chef dynamique, Christian Cano, les répétitions ont lieu le mardi soir de 17h45 à 19h00 tout au long de l'année, hormis les vacances scolaires. Un séminaire annuel de deux jours est également organisé afin de peaufiner le travail réalisé en répétitions.

Ayant pour but l'apprentissage de la



musique et la vie de sociétaire, Les Cadets de Payerne se produisent à plusieurs reprises durant l'année. Sans arrêt à la recherche de nouvelles expériences (Festival des Musiques Populaires à Moudon, collaboration avec d'autres ensembles de jeunes, concert lors du Comptoir Broyard, etc.), l'ensemble a cependant deux échéances à ne loucher sous aucun prétexte, les concerts annuels de leurs deux sociétés mère. Ils prennent part également à l'audition des écoles de musique, où leur prestation en fin de journée apporte un exemple concret de la progression tout au long de la formation musicale.

L'aspect convivial d'une telle formation n'est pas oublié, puisqu'une fois par année est

organisée une sortie extra musicale, ceci afin de créer et renforcer les liens d'amitié qui unissent ces jeunes musiciens.

Ceux-ci sont suivis par un comité et le directeur et également par les sociétés (UIP et L'Avenir) pour les soutenir dans leur progression et pour un but final, rejoindre leur société.

Si vous ou votre enfant êtes intéressé à prendre des cours de musique et à vous produire avec un ensemble de musique, c'est sans hésitation que nous vous acceptons. N'hésitez pas à prendre contact avec la personne ci-dessous :



Véronique Mayor,
responsable de
l'ensemble des Cadets
de Payerne

veronique.mayor@
hotmail.com

ou le
079/324.44.90

« La musique est la langue des
émotions »

Emmanuel Kant

LES ANNONCES

PAYERNE, VILLE FLEURIE

« Ensemble, fleurissons notre ville »

Résidents payernois, vous disposez d'une fenêtre, d'un balcon, d'une terrasse, d'un jardin, visible de la rue? Vous aimez jardiner, planter, prendre soin de vos fleurs? Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au concours **«Payerne, ville fleurie»**.

La Société de Développement de Payerne vous invite à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et à le retourner au plus tard **jusqu'au 14 juillet 2018**, à l'adresse suivante: Marie-France Berset-Ballif, Rue du Châtelet 6, 1530 Payerne ou sdpayerne@gmail.com.

De fenêtre en balcon, de jardin en terrasse, créons ensemble une harmonie de couleurs et de senteurs qui contribuera ainsi à faire de Payerne une ville fleurie, agréable et vivante.



Inscription au concours «Payerne, ville fleurie»

Nom: Prénom:

Adresse:

Etage: Téléphone:

CATEGORIES D'INSCRIPTION (veuillez cocher)

- chaque participant ne peut concourir que pour une adresse et dans une seule catégorie -

- Catégorie A: fenêtres et balcons
 Catégorie B: terrasses et jardins
 Catégorie C: commerces, restaurants, bars

Date: Signature:

à retourner **jusqu'au 14 juillet 2018** à: Marie-France Berset-Ballif, Rue du Châtelet 6, 1530 Payerne ou sdpayerne@gmail.com.

LES PETITES ANNONCES

Fédération de Tir de la Broye



Les tireurs ouvrent leurs portes.

Qu'y a-t-il dans un stand de tir ? Qu'est-ce qui distingue un bon d'un mauvais tireur ? Où et comment apprendre à tirer ?

Les tireurs broyards se feront un plaisir de répondre à ces questions le samedi 7 avril prochain, de 09h00 à 12h00, à l'occasion des premières « Portes Ouvertes » qu'ils organisent (cf. affiche ci-contre)

La population pourra bénéficier d'un aperçu complet et optimal du tir sportif, sans qu'aucune connaissance préalable ne soit nécessaire, les équipements de sport étant, de plus, mis gratuitement à disposition.

JoM

FÉDÉRATION DE TIR DE LA BROYE

PORTES OUVERTES
AVEC INITIATION GRATUITE AU TIR SPORTIF

Découvrez le tir sous toutes ses formes!
07 AVRIL 2018
 09H00-12H00

Avec le soutien de **CENTRE TIR**

EMPLACEMENTS
 Fusil 300m: St-Aubin, Payerne, Murist
 Carabine 50m: Domdidier
 Pistolet 25m: Domdidier, Payerne, Lully
 Carabine 10m: St-Aubin, Payerne, Lully
 Pistolet 10m: St-Aubin

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR
TIR-BROYE.CH/INITIATION
 PLACES LIMITEES

Informations et inscriptions

www.tir-broye.ch/initiation

Nicolas Chardonnes,
 Les Grangettes 23

Pour le Comité de la Fédération de Tir de la Broye,
 1544 Gletterens
 +41 (79) 693 65 26
 nchardonnes@hotmail.com
 Le Responsable JT

Emplacements

- Fusil 300m : St-Aubin - Payerne - Murist
- Carabine 50m : Domdidier
- Pistolet 25m : Domdidier - Payerne - Lully
- Carabine 10m : St-Aubin - Payerne - Lully
- Pistolet 10m : St-Aubin

LES PETITES ANNONCES

Payerne accueille la fête régionale des garçons lutteurs les 28 et 29 avril prochain.

Cette fête qui se déroule chaque année dans une localité différente sera l'occasion, après 2016, de redécouvrir ce sport dans nos murs. Ce sont plus de 250 lutteurs qui s'affronteront sur des ronds de sciure disposés entre le Pont de danse et le stade municipal. Le comité d'organisation payernois se réjouit de vous rencontrer autour des ronds de sciure ainsi qu'au souper de soutien, la célèbre PORK PARTY, à la Halle des Fêtes, le samedi 28 avril 2018.

Participez à la Fête en devenant bénévole, prenez contact avec Daniel Perrin aux coordonnées suivantes:

Courriel: finopayerne@bluewin.ch

téléphone : 41 (79) 245 75 81

Plus de renseignements sur www.estavayerlutte.ch

Fête de lutte suisse
PAYERNE
 Halle des fêtes & Place des tireurs

Beau pavillon de prix
PORK PARTY

28 et 29 avril 2018

Samedi 28 avril
 Démonstration de lutte dès 14h
 Souper de soutien dès 18h30: «Pork Party»
 Réservation par tél. au 079 721 68 57
 ou par mail à: sarah.gavillet@bluewin.ch
 Soirée familiale et ambiance

DIMANCHE 29 AVRIL
 Fête de lutte avec l'élite romande des lutteurs
 Plus de 250 jeunes : la fête compte pour la sélection à la Journée fédérale des lutteurs espoirs à Landquart
 Deux clubs bernois et 2 clubs de la Suisse centrale invités
 Début des luttes 8h30 - finale dès 16h
 Au menu à midi: friture du lac, jambon et saucisson payernois

PORK PARTY
 Samedi 28 avril dès 18h30
 HALLE DES FÊTES

SOIRÉE COCHONAILLE PAYERNOISE À GOGO
 50 CHF par personne
 Enfant de moins de 6 ans: gratuit
 De 6 à 16 ans: 20 CHF

Grillades
 - Tranches de porc dans le filet
 - Lard grillé
 - Hamburgers

Plats traditionnels
 - Pieds de porc au Madère
 - Tête marbrée
 - Saucisse au foie
 - Saucisse aux choux
 - Boudin avec purée de pomme

Accompagnements
 - Frites
 - Röstis
 - Quatre salades

Desserts
 - Meringue crème double
 - Salade de fruits

PAYERNE
28 et 29 avril

Inscriptions et réservations

«Pork Party» du samedi 28 avril 2018 dès 18h30 à Payerne
 Par mail: sarah.gavillet@bluewin.ch ou par tél. 079 721 68 57

Raison sociale :

Prénom :

Nom :

Nombre de personnes ou de tables de 8 personnes:

Mode de paiement :

Lieu et date :

Signature (timbre) :

LES PETITES ANNONCES

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Table d'hôtes PAYERNE

La Table Bienvenidos

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marie-Claude Ney vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	Rue du Chasseron 25, 1530 Payerne
Horaire et dates	À midi, les vendredis 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin 2018
Participation	CHF 15.- tout compris
Renseignements Inscriptions	Marie-Claude Ney 026 660 36 91 ou 079 257 23 43 48h à l'avance

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch



LA COMMUNE DE PAYERNE ET "ALLEZ HOP ROMANDIE"
VOUS PROPOSENT UNE

INITIATION GRATUITE DE NORDIC WALKING

MARDI 24 AVRIL 2018
De 19H00 à 20H30

RENDEZ-VOUS

Collège Derrière-la-Tour
(Possibilité d'utiliser le parking de l'école côté arsenal)

Marcher avec des bâtons, ça s'apprend !
Venez découvrir les bases de la marche nordique.

Les bâtons vous seront fournis sur place.



INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
AUPRÈS DE
Corinne Terrettaz
021 623 37 43
corinne.terrettaz@prosv.ch



LES ACTUALITÉS

Special Olympics Run - Payerne



Special Olympics Switzerland
SPECIAL OLYMPICS RUN
PAYERNE
15.05.2018



La Commune de Payerne s'associe au mouvement Special Olympics, qui fête ses 50 ans, et accueillera, le 15 mai prochain à midi, la Torche Special Olympics en route pour les National Summer Games 2018 à Genève.

Ce projet a tout de suite conquis la Municipalité et c'est un honneur que de soutenir ces personnes en situation de handicap mental, de leur permettre de se mettre en valeur via le sport et de leur donner une vitrine durant une journée sur les routes broyardes.

Le programme sera riche entre un accueil de la Torche et des porteurs, une conférence auprès des écoliers du secondaire et une course où chacun peut courir, à son rythme, la distance qu'il voudra.

Nous espérons de tout cœur que la population sera au bord des routes pour applaudir ces porteurs de la Flamme de l'Espoir mais surtout que vous viendrez vous dépenser durant la pause de midi sur notre parcours de la Special Olympics Run, en individuel, en groupe ou avec votre entreprise. Le mouvement a besoin de notre soutien et nous vous invitons à participer à cette manifestation ou à aider le mouvement Special Olympics afin de tisser des liens entre nous tous.

Information et inscriptions

<https://50anniversary.ch/fr/payerne/>

Programme du 15 mai 2018

Dès 11h15 - Check-in et stand d'information: remise des dossards & du sac du 50ème anniversaire de Special Olympics

Dès 11h30 - Accueil et arrivée de la Torche Special Olympics depuis Fribourg

12h00/12h15 - Course Charity, catégorie 15'. Saisie des tours effectués.

12h30 /13h15 - Course Charity, catégorie 45'. Saisie des tours effectués.

14h00 - Fin de la manifestation

Course Charity

Boucle de 605 m autour du site de la Promenade. Le lieu de départ/d'arrivée se situe au Stade Municipal

Organisateur

La Special Olympics Run de Payerne est organisée par Special Olympics Switzerland.

FÊTE DES VIGNERONS DE VEVEY 2019

La Municipalité recherche un(e) jeune-citoyen(ne) bénévole comme Banneret durant le Fête

Du 18 juillet au 11 août 2019, Vevey accueillera à nouveau La Fête des Vignerons, une manifestation unique au monde, inscrite sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. Elle se déroule au cœur du vignoble de Lavaux, 1 fois par génération, organisée sous l'égide de la Confrérie des Vignerons de Vevey.

Les 138 communes viticoles vaudoises sont associées à cette grande manifestation et il est prévu de faire défiler leurs bannières devant des centaines de milliers de spectateurs durant ces semaines de festivités. Les bannières communales seront également présentes lors de la solennelle cérémonie du couronnement des meilleurs vignerons ainsi que lors des cortèges.

Pour porter les couleurs payernoises, la Municipalité souhaite être représentée par un-e jeune citoyen-ne, faisant office de banneret pour la durée de la Fête et aux répétitions préalables, ceci à titre bénévole. Il ou elle serait intégré-e aux quelque six mille acteurs figurants du Spectacle, bénéficiant des collations et des repas prévus lors des manifestations.

Toute personne intéressée à tenir ce rôle est priée de s'annoncer auprès du :

Greffe municipal, Rue de Savoie 1, C. p. 112, 1530 Payerne (pour le 15 juin 2018 au plus tard).

Cette personne devra habiter Payerne, être âgée de 18 à 25 ans et être de bonne constitution. Si sa participation à la manifestation est totalement bénévole, la Commune prendra à sa charge tous les frais de déplacement à Vevey.

JoM



SIMPLEMENT!
MIEUX
LIRE. ÉCRIRE.
CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture,
de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



LES ACTUALITÉS

Chasse au trésor



Le secteur jeunesse et intégration invite tou(te)s les habitant(e)s désireux(es) de découvrir la culture de Payerne sous un angle ludique ou ceux/elles souhaitant partager un moment de convivialité à se rendre sur la place du Marché de Payerne, le 5 mai 2018, de 08h30 à 14h00. Les participants seront réunis par groupes et auront pour mission d'effectuer, à pied, une chasse au trésor au sein de la ville de Payerne. A certains postes, ils seront amenés à répondre par écrit à diverses questions, à d'autres, ils seront invités à

effectuer des activités physiques et mentales. Les 3 groupes gagnants seront récompensés par divers prix.

La Commune offrira de quoi se rafraîchir durant la chasse. Bien entendu, les participants pourront, s'ils le désirent, amener de quoi manger afin de partager un repas entre participants et organisateurs aux alentours de 13h00.



Deux recommandations : d'une part, posséder un téléphone portable par groupe (ne vous en faites pas si ce n'est pas le cas) pour se diriger d'un poste à l'autre et répondre aux questions et, d'autre part, apporter la bonne humeur pour cette activité de chasse au trésor.



trésor au sein de la ville de Payerne. A certains postes, ils seront amenés à répondre par écrit à diverses questions, à d'autres, ils seront invités à



Les inscriptions peuvent être adressées par e-mail ou par téléphone à Monsieur Thomas Jan, stagiaire du secteur jeunesse. **TJ**

Contact:

Thomas Jan
Portable : 079 175 45 84
E-mail : thomas.jan@payerne.ch

Réception des 18 ans

Alors que certains pensaient que l'an 2000 allait être la fin du monde, nous, nous y sommes nés, et cette année, nous fêtons notre 18^e anniversaire.



Afin de marquer le coup, la Commune de Payerne nous a organisé une sympathique sortie le 10 février. Nous étions plus de 115 jeunes invités, cependant nous étions seulement une quarantaine de participants.

Pour débiter les festivités, nous avons rendez-vous devant la gare de Payerne pour nous rendre en car au Karting de la ville. Afin de simplifier le déroulement du grand prix, le groupe a été divisé en deux. Nous avons effectué 10 minutes de qualification, ce qui a permis d'établir un classement pour la course et un bon entraînement pour notre futur permis de conduire.

La partie officielle s'est déroulée à la Cave de la Reine Berthe avec une dégustation des meilleurs crus communaux, que nous avons fort appréciés ! Nous avons été accueillis par la syndique Christelle Luisier Brodard ainsi que les municipaux André Jomini, Eric Küng et André Bersier.

Le président du conseil communal Djordje Ney, le préfet Olivier Piccard et l'aumônier du GYB Mateo Calloni ont agrémenté ce moment de convivialité par de jolies paroles afin de nous faire prendre conscience de nos nouvelles responsabilités. Joseph Micco et Dino Bellometti, organisateurs de cette sortie, étaient également présents.

Nous avons chacun reçu deux magnifiques ouvrages sur l'histoire des « cochons rouges » et celle « d'un gamin de Calabre » émigré en terre payernoise.

Pour clore cette escapade, nous sommes allés manger une succulente fondue bressane au Café de la Vente, où Julien Mora nous a rejoint.

Nous tenons à remercier la Commune de Payerne pour l'organisation de ce super moment de rencontres et de retrouvailles entre amis, parfois perdus de vue depuis la fin de notre scolarité.

Laura Rossier et Camille Wenger



LES ACTUALITÉS

Site de l'Abbatiale de Payerne

La colline s'anime et vous invite à la (re) découvrir avec des concerts et animations diverses, tant en marge des travaux qu'au cœur de ceux-ci.

CONCERTS DE L'ABBATIALE : PASSION - RESURRECTION

Deux concerts exceptionnels pour Vendredi saint et Pâques

30 mars 2018, 15h00

Joseph Haydn, Les sept paroles du Christ en croix, version pour quatuor à cordes.

Quatuor Sine Nomine.

1^{er} avril 2018, 17h00

Musique vocale contemporaine avec instruments anciens : une expérience sonore et musicale inédite.

Œuvres de Arvo Pärt, Eriks Esenvalds, Peteris Vasks.

Arianna Savall, soprano; Ensemble vocal de St-Maurice, Ensemble Frates, Direction Pascal Crittin.

Réservations à l'office du Tourisme.

Durant les travaux, les concerts ont lieu à l'église paroissiale réformée.

Save the date

MESSIAH, G. F. HANDEL : 3 versions sonores pour 3 regards sur une œuvre d'art du passé.

29 avril 2018, 17h00

Version « tradition » transcrite par W. A. Mozart, chœur du collège Ste-Croix de Fribourg, jeunes instrumentistes du Conservatoire de la Broye.

30 juin 2018, 11h00

Version « événement » jazz écrite pour Payerne, Thomas Dobler's New Baroque, sur la scène du Red Pigs festival.

A l'automne, version « scientifique » Dublin 1742 sur instruments anciens. **JT**

Site de l'Abbatiale de Payerne
111 CONCERTS DE L'ABBATIALE
Payerne
Vendredi saint 30 mars 2018
Dimanche de Pâques 1^{er} avril 2018

CONCERTS

PASSION
VENDREDI SAINT
30 MARS 2018, 15H
Joseph Haydn
Les sept paroles du Christ en croix
Quatuor Sine Nomine

RÉSURRECTION
DIMANCHE DE PÂQUES
1^{ER} AVRIL 2018, 17H
Arvo Pärt, Eriks Esenvalds, Peteris Vasks
Passion - Résurrection: musique baïte
Arianna Savall, Ensemble vocal de St-Maurice,
Ensemble Frates
Direction Pascal Crittin

Places à CHF 40,- 25,- et 15,-
Réduction de 5,- pour AVJ, AI, étudiants, militaires
Enfants de moins de 16 ans gratuits

À L'ÉGLISE PAROISSIALE RÉFORMÉE DE PAYERNE
Réservations auprès de l'Office du Tourisme - Payerne Tourisme
028 562 66 79 - tourism@redpays-payerne.ch
abbatiale-payerne.ch

A venir

CRÉATION SONORE: LES PAYERNOIS-ES RACONTENT LEUR ABBATIALE

La parole aux Payernois-es : à l'ombre de l'Abbatiale en travaux, nous avons recueilli les sentiments, souvenirs et anecdotes des un-e-s et les créations des autres, réalisant une mosaïque de regards en mots sur ce site d'exception.

Installation sonore dans l'Abbatiale :

- Jeudi 21 juin 19h,
- Samedi 25 août 16h,
- Mercredi 26 septembre 18h00.

Balade sonore individuelle :

- Du 21 juin au 15 septembre 2018. Audioguides disponibles au Café du Marché.

PROGRAMME D'ÉTÉ: LES SENS EN ÉVEIL SUR LA COLLINE

Tous les samedis de juillet-août, mini-concert d'orgue à l'église paroissiale, repas thématique au Café du Marché et visite guidée du chantier de l'Abbatiale

<http://www.abbatiale-payerne.ch/>

LES AVIS OFFICIELS

Information sur votre eau de consommation

Selon l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, de source et minérale (art.5)



L'eau du réseau de Payerne est contrôlée trois fois par année selon un programme défini par le Laboratoire cantonal. Les prélèvements sont réalisés par le secteur communal des eaux.

Chaque contrôle compte neuf échantillons à prélever à différents endroits représentatifs du réseau, entre les sources et les robinets. Ces échantillons sont ensuite envoyés au Laboratoire cantonal pour analyse microbiologique.

A noter qu'un quatrième contrôle dit « prélèvement de surveillance » est effectué directement par le Laboratoire cantonal pour une analyse microbiologique et chimique.

Durant l'année 2017, **tous les échantillons prélevés répondaient aux exigences légales** pour les paramètres analysés.

Qualité de l'eau

Voici quelques commentaires sur deux paramètres chimiques qui nous concernent plus particulièrement (valeurs mesurées lors du prélèvement du 24.04.2017 à une fontaine publique en ville) :

Dureté totale, 43.0°f (degré français).

On dit souvent que l'eau est un solvant universel : en effet, durant son voyage à travers les différentes couches géologiques, elle dissout de nombreux minéraux présents dans l'environnement. Plus l'eau contient de calcium et de magnésium dissous, plus elle est dite « dure ». Cette dureté n'altère pas la qualité de l'eau mais elle permet plutôt d'en améliorer le goût. Toutefois, elle met à rude épreuve les installations sanitaires et impose aux propriétaires d'immeubles un contrôle régulier des appareils et des conduites.

Approvisionnement en eau

Provenance		Quantité	Traitement
Eau de source ⇒ écoulement gravitaire	captages divers	44.01%	traitement préventif au chlore actif
Eau de nappe ⇒ pompage	Montagny (la Praz) Corcelles (la Vernaz)	10.36 % 45.63 %	aucun
Consommation annuelle 2017	1'169'553 m ³ /an		
Consommation moyenne annuelle (2011-2016)	1'211'944 m ³ /an		
Nombre d'habitants approvisionnés	9'870 (Payerne) + 1'038 (Fétigny)		
Consommation journalière moyenne (y.c. industrie)	~ 294 l/hab.	(moyenne suisse : 300l/hab.)	
Consommation domestique journalière moyenne	172 l/hab.	(moyenne suisse)	

En Suisse, on distingue six classes de dureté :

Dureté °f	Appréciation
1 0 - 7	très douce
2 7 - 15	douce
3 15 - 25	moyennement dure
4 25 - 32	assez dure
5 32 - 42	dure
6 42 et plus	très dure

A Payerne, entre 1990 et 2017, la dureté totale a été mesurée entre 35,6°f et 46,9°f.

Nitrates, 27.0 mg/l.

Les nitrates proviennent des engrais chimiques (nitrate de potassium ou salpêtre) ou de ferme (purin, etc.) et parviennent par lessivage dans les nappes phréatiques

puis dans l'eau potable. Ils deviennent problématiques en fonction de l'importance du travail du sol (labourage, sols laissés à nu, etc.).

En Suisse, une valeur de 40 mg de nitrates par litre d'eau potable est tolérée. Le principal risque considéré concerne les nourrissons, lesquels se révèlent être particulièrement sensibles aux nitrites. Une teneur élevée en nitrates dans le sang peut entraîner la méthémoglobinémie (cyanose, diminution du transport d'oxygène dans le sang). A noter, qu'au cours des soixante dernières années, aucun cas de cette maladie qui aurait pu être attribuée à la teneur en nitrates de l'eau de boisson n'a été observé en Suisse.

En cas de dépassement des valeurs légales, l'information sera rendue publique aux consommateurs par voie de presse.

NoC

LES AVIS OFFICIELS

Paramètre	Valeurs mesurées	Commentaire
Température [°C]	13.5	
Dureté totale [°f]	43.0	eau très dure

Paramètre	Valeurs mesurées	Objectif qualité	Tolérance légale
Calcium [mg Ca ⁺⁺ /l]	139	< 200 mg/l	
Magnésium [mg Mg ⁺⁺ /l]	20.2	5 - 125 mg/l	
Sodium [mg Na ⁺ /l]	11.1	< 20 mg/l	
Potassium [mg K ⁺ /l]	3.1	< 5 mg/l	
Hydrogencarbonates [mg HCO ₃ ⁻ /l]	450	---	
Sulfate [mg SO ₄ ⁻⁻ /l]	36.0	< 50 mg/l	
Chlorure [mg Cl ⁻ /l]	29.0	< 20 mg/l	200 mg/l
Nitrate [mg NO ₃ ⁻ /l]	27.0	< 25 mg/l	40 mg/l

Plus d'informations...

Commune de Payerne, Service des infrastructures, secteur des eaux
☎ +41 (26) 662 65 30 - Internet : www.payerne.ch/go/eau

Colonie des Cluds – Camps de vacances 2018

Vu le succès de la formule l'an passé, le comité de la Colonie organisera de nouveau des camps de vacances de une et de deux semaines en 2018 aux Cluds. Les enfants, âgés de 6 à 12 ans, pourront ainsi faire un séjour dans un endroit idéal, loin du bruit et de la circulation, à 1200m d'altitude, et ceci à des prix abordables. Ils bénéficieront d'un changement d'air et de loisirs éducatifs sous la surveillance d'une équipe de moniteurs motivés.

Le premier camp, d'une durée de deux semaines, aura lieu du lundi 9 au vendredi 20 juillet.

Le deuxième camp, d'une durée d'une semaine, aura lieu du dimanche 22 au samedi 28 juillet.

Le troisième camp, d'une durée d'une semaine, aura lieu du dimanche 29 juillet au samedi 4 août avec une soirée spéciale « Fête nationale ».

Les informations détaillées seront transmises à la rentrée des vacances de Pâques aux élèves de l'établissement primaire par leurs enseignants. Mme Isabelle Bersier Kaeser se tient volontiers à disposition le soir, au 079 545 85 79 pour vos questions ou inscriptions. Les inscriptions sont ouvertes du 16 avril au 31 mai.



JM

LE CALENDRIER

Chantiers et informations de saison

Chantiers et travaux planifiés courant 2018

Chantier pour le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie de la place de la Concorde et de la rue du Temple.

Ces travaux devraient commencer à partir de la mi-avril pour se terminer à la mi-juin de cette année.

Dès la mi-juin, la place de la Concorde sera à disposition du Red Pigs festival. Il n'est pas prévu de fermer les voies de circulation. L'accès aux habitations bordières sera autorisé avec certains inconvénients. Toutefois, de manière isolée et limitée, il est possible que la circulation soit détournée, notamment dans les carrefours. Parfois, certaines places de parc de la Concorde ou de la rue du Temple seront réservées à des fins de déviation ou d'installation de chantier.

Plus d'informations...

Commune de Payerne

Service des travaux

☎ +41 (26) 662 65 30

✉ travaux@payerne.ch

Chantier pour le remplacement de la conduite d'eau et la mise en séparatif ainsi que le réaménagement de la rue de Montpellier et de la rue de la Croix Blanche.

Ce chantier lié à la construction des immeubles des « Jardins de Montpellier » sur la rue à Thomas va se poursuivre pour les aménagements extérieurs des immeubles ainsi que le réaménagement de la chaussée. Auparavant, les conduites d'évacuation des eaux et le remplacement de la conduite d'eau potable sur la partie supérieure des rues susmentionnées devra se réaliser.

Les travaux sur le domaine public se déroulent depuis le lundi 12 mars prochain et vont durer jusqu'à fin mai. Les deux demi-rues seront fermées à la circulation, toutefois l'accès sera possible par la rue à Thomas. Pour la connexion au réseau d'eau, deux interventions sur la Grand-Rue seront obligatoires. La Grand-Rue ne sera pas fermée à la circulation, mais elle sera entravée par le chantier et son trafic.

Réfection de la route de Morens (prochainement dénommée Route de l'Aéropôle), avec la réalisation d'une bande piétonne.

Ce chantier permettra un accès un peu plus aisé aux zones industrielle de Champ Aubert et de la Palaz sur Aéropôle I. Les travaux du giratoire Neypra jusqu'à l'Aéropôle, en passant par le pont sur l'autoroute, touchent à leur fin.

La route depuis le giratoire Champ Aubert au giratoire Neypra sera également assainie. C'est au terme de l'étape susmentionnée que ce tronçon va se réaliser. La route sera totalement refaite et équipée d'un cheminement piéton. Un tapis sur le giratoire de Neypra sera également posé et financé par la Direction de la Mobilité et des routes du canton. Tous ces travaux vont évidemment perturber la circulation, nous vous prions de vous référer à la signalisation qui sera mise en place.

AH

Prochaines manifestations

Vendredi 30, samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril 2018

Brocante de Pâques Halle des Fêtes

Samedi 14 et dimanche 15 avril 2018

Exposition Internationale Féline
Halle des Fêtes

Samedi 28 et dimanche 29 avril 2018

Fête Régionale de Lutte Suisse
Halle des Fêtes

Samedi 5 mai 2018

Soirée sarde
Halle des Fêtes

Mardi 15 mai 2018

Special Olympics Run
Stade

Samedi 19 mai 2018

Marché de Printemps
Place Général Guisan

Vendredis 1^{er} et 8 Juin 2018

Caves ouvertes
KVO

Du jeudi 28 au samedi 30 juin 2018

Red Pigs Festival Place de la Concorde

Samedi 30 juin 2018

La nuit du football vaudois Halle des Fêtes

Du 27 juillet au 4 août 2018

500^e anniversaire de la régie des Hameaux et fête nationale à Vers-chez-Perrin

Du vendredi 17 au lundi 20 août 2018

Tirage
En ville

Du jeudi 30 août au dimanche 2 septembre 2018

125^e anniversaire de Corps de Musique l'Avenir
Halle des Fêtes

Déchetterie

Horaire d'ouverture

AVRIL A OCTOBRE

Lundi	13h30 - 18h00
Mardi	09h00 - 12h00
Mercredi	13h30 - 18h00
Jeudi	09h00 - 12h00
Vendredi	13h30 - 19h00
Samedi	09h00 - 12h00 13h30 - 16h00

